

2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

By registering for the 2026 RIMS Canada Conference (the Event), you hereby acknowledge and agree that you have read, understand, and will comply with the terms and conditions set forth in this Agreement.

If you are registering on behalf of another individual, it is your responsibility to ensure that the person participating is aware of and accepts these terms. By completing the registration on behalf of another individual, you warrant that you have made the Participant aware of these terms and that they have accepted the terms listed below.

COVID POLICY: Currently, there are no COVID-19 vaccine mandates or requirements in place for RIMS Canada Conference. RIMS will follow all applicable communicable disease vaccination and/or testing requirements in place in Quebec City. RIMS will communicate the city's requirements to registrants as part of the registration process and will keep registrants informed of any changes to such policies.

Please use the following links for the latest information, and be sure to check back for updates before arriving in Quebec City.

Travel to and within Canada: https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus.

RIMS Canada Conference 2026 Liability Waiver for Attendees - On behalf of attendee and attendee's personal representatives, attendee hereby releases and indemnifies RIMS (including but not limited to their board, agents, servants, representatives, employees, subsidiaries, affiliates, partners, predecessors, successors, assigns, insurers, and all persons, natural or corporate, in privity with any of them), and all of RIMS past, present and future officers, directors, servants, representatives, employees, subsidiaries, affiliates, partners, predecessors, successors and assigns, and all persons, natural or corporate, in privity with any of them (all collectively referred to as "**Released Parties**") from any and all liability and claims or causes of action of any kind whatsoever, whether based in contract, tort, regulation, at common law or by statute for property damage, personal injury, or death that may arise while participating in the RIMS Canada Conference 2026, activities, it being intended by the parties hereto that all claims of any kind or character are released.

THE RELEASES AND INDEMNITIES STATED IN THIS AGREEMENT ARE SPECIFICALLY INTENDED TO OPERATE AND BE APPLICABLE EVEN IF IT IS ALLEGED OR PROVED THAT ALL OR SOME OF THE DAMAGES BEING SOUGHT WERE CAUSED AS A WHOLE OR IN PART BY ANY ACT, OMISSION, NEGLIGENCE, GROSS NEGLIGENCE, BREACH OF CONTRACT, INTENTIONAL CONDUCT, VIOLATION OF STATUTE OR COMMON LAW, BREACH OF WARRANTY, PRODUCT DEFECT, STRICT LIABILITY, OR ANY OTHER CONDUCT WHATSOEVER OF RIMS, ITS BOARD OF DIRECTORS, OFFICERS, EMPLOYEES, AND REPRESENTATIVES

Specifically relating to the global COVID-19 pandemic, the attendee acknowledges the highly contagious nature of COVID-19 and voluntarily assumes the risk of exposure or infection by attending the RIMS Canada Conference 2026, and that such exposure or infection may result in personal injury, illness, disability, and/or death to the attendee. Attendee understands that the risk of becoming exposed to or infected by COVID-19 at RIMS Canada Conference 2026 may result from the actions, omissions, or negligence of others who may attend the event or their families, colleagues, or others with whom they may have contact. Accordingly, the attendee understands and agrees that this release includes any



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

claims based on the actions, omissions, or negligence of RIMS, its employees, agents, and representatives, whether a COVID-19 infection occurs before, during, or after participation in RIMS Canada Conference 2026.

In addition to all other rules and regulations relating to the attendee's attendance at RIMS Canada Conference 2026, attendee agrees to comply with all COVID-related procedures that may be implemented by RIMS and Quebec City Convention Centre, including, but not limited to, mask-wearing and social distancing requirements and restrictions on certain activities that carry higher COVID-related risk, in order to protect as much as possible the health and safety of all RIMS Canada Conference 2026, attendees.

Conference Code of Conduct- RIMS is dedicated to providing a harassment-free Event experience for everyone, including speakers, sponsors, exhibitors, staff, vendors, and attendees. We do not tolerate unacceptable behavior by conference participants in any form.

"Unacceptable behaviors" include intimidating, harassing, abusive, discriminatory, derogatory or demeaning conduct by any participant at the Event or related events.

"Harassment" includes offensive verbal comments, stalking or following, harassing photography or recording, sustained disruption of talks or other events, or inappropriate physical contact.

If a participant is asked to stop any unacceptable behavior, the participant is expected to comply immediately. If a participant does not comply, he or she may be asked to leave the Event without a refund at the sole discretion of RIMS.

We encourage you to help us create a positive Event environment for everyone and ask you to be mindful of your surroundings and of your fellow participants. Please alert conference staff if you notice a dangerous situation, see someone in distress or have any concerns.

Prohibited Conduct - Disruptive Conduct. You acknowledge and agree that RIMS reserves the right to remove you from the Event if RIMS, in its sole discretion, determines that your participation or behavior creates a disruption or hinders the enjoyment of the Event content by other attendees.

Recording, Live Streaming, and Videotaping. Participants may not record or broadcast audio or video of sessions during the Event.

Unethical/Non-Compliant Business Practices. RIMS reserves the right to deny participation to anyone who engages in or is reputed to engage in unethical or non-compliant business practices.

For the safety of our attendees, the following items are prohibited at the RIMS CANADA CONFERENCE:

- Firearms (functional and replica)
 - Including airsoft, BB, cap, paintball, pellet, and toy guns
- Weapons (functional and replica)



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

 - Including knives of any type or size, projectiles, blunt weapons, and chemical substances (such as mace or pepper spray)
- Explosive devices or material
 - Including fireworks of any kind, incendiary devices such as flares, ammunition, or any other dangerous material.
- Noise makers
 - Including air horns
- Banners or pamphlets
 - Including any material deemed disruptive to the event
- Personal drones or unmanned aerial vehicles (UAVs)
- Motorized or non-motorized vehicles
 - Including bikes, skateboards, and scooters
- Anything deemed inappropriate or unsafe for the venue by RIMS, law enforcement, or security personnel

BADGE ETHICS, COUNTERFEITING & THEFT - Only individuals registered for this conference and wearing the proper badge will be admitted to education sessions, RIMS meal functions, and receptions. For security and safety, badges must be worn at all times.

Anyone found to be counterfeiting, copying or sharing conference name badges, or using a guest badge when s/he is not eligible for a guest badge, may be subject to sanctions up to and including removal from the conference and revocation of RIMS membership registering to this event, you have read and agree to all terms and conditions stated above. Please note, acceptance also includes an acceptance of 2026 RIMS Canada Conference Policies & Procedures.

Badge Reprint - A US $250 non-refundable fee will be charged to replace a badge for any reason, including lost or stolen badges.

Photography - Photographs may not be taken of any sessions, booth or product other than your own except by the press or the official photographer designated by RIMS.

Photo/Video Release - By registering and participating in the Event, you acknowledge and accept that photographs or videos taken of you by the Risk and Insurance Management Society, Inc. (RIMS) or its service providers, may be used for promotional materials of RIMS, including but not limited to use in annual reports, magazines, future conference programs or other promotional material, and on the Internet by RIMS and its service providers. RIMS reserves the right to publish the names of Event participants in production materials and on the Internet by RIMS and its service providers. Attendee shall have no right of approval, no claim to financial compensation, and no other claim arising out of such use of the attendee's name, likeness, image, voice, statements, and/or surroundings.

Video & Hybrid - Videotaping and hybrid events (including webcams, webinars, and streaming video content) are prohibited inside the Quebec City Convention Centre unless you have written permission from the RIMS Chief Executive Officer or RIMS Chief Commercial Officer. In the event that RIMS authorizes videotaping and use of equipment, videos may not be taken for any exhibitor booth or product other than that of your own company, except by approved press or the official videographer designated by RIMS.



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

RIMS Respects Your Privacy

Mailing List: RIMS provides the attendee mailing list to exhibitors for a one-time usage (no emails included). If you wish to be excluded from the mailing list, check the respective box during the registration process.

Demographic and Contact Information - Your name, address, phone number, email address, and individual and company demographic information are part of your registration. If you attend a sponsored session/event, you will be releasing your information to that exhibitor/sponsor.

By registering or attending the Event, you give permission for your contact information to be shared with associated third-party vendors and sponsors and be included in the RIMS attendee list.

Exhibition Policy/No Suitcasing

Any conference visitor who is observed to be soliciting business in the aisles or other public spaces, in another company's booth, or in violation of any portion of the Rules and Regulations, will be asked to leave immediately. Additionally, penalties may be applied. Please report any violations you may observe to Show Management. Show Management recognizes that suitcasing may also take the form of commercial activity conducted at an official RIMS sanctioned event. For the purposes of this policy, suitcasing violations may occur at venues other than the exhibition floor and at other events**.**

RIMS Outboarding Policy

Outboarding is defined as any non-permanent exhibit, demonstration, event, or branded activity that lasts for more than one day during 2026 RIMS Canada Conference, and events and activities that occur outside of contracted space with RIMS. This includes events at hotel suites, meeting rooms, ballrooms, restaurants, clubs, etc.

2026 RIMS Canada Conference is organized so that the industry partners can showcase and demonstrate their latest products and services, meet with existing clients, and generate new leads. Nearly 1,500 delegates attend RIMS Canada Conference, and our sponsors and exhibitors work hard to accomplish their goals: brand recognition and business development. However, the integrity of the show is diminished, and the value becomes diluted when companies seek - in an unofficial capacity - to "piggyback" off RIMS Canada Conference without directly partnering with RIMS.

Outboarding is unethical, and unfair and should not be enabled or tolerated in any capacity. RIMS works diligently to protect our exhibitors' and sponsors' investment in the conference by taking a firm stance against outboarding. We encourage official exhibitors to host parties and special events to enhance RIMS Canada Conference before and after show hours, but these activities should never be functions that compete against those who are making an additional investment in their brand at RIMS. During show hours, it is strictly prohibited to conduct education inside of meeting rooms or to promote any activity that directly competes with 2026 RIMS Canada Conference. Sponsorship activation spaces and cafes within the confines of the RIMS space are opportunities to position brands and offer customers heightened experiences.

Companies who outboard inconvenience attendees and hurt the overall industry. Outboarding violates RIMS policy and goes against the International Association of Exhibitions and Events (IAEE) guidelines



and best practices. When RIMS determines that outboarding has occurred, RIMS will enforce the rule against the participating company and may impose penalties for violations.
RIMS offers a variety of opportunities outside of the exhibit hall, including suites, hotel rooms, convention center spaces, and event venues. We are committed to working with any industry entity to help our partners achieve their strategic goals as it relates to the risk and business insurance disciplines.

Onsite Registration Policies and Procedures

RIMS Canada accepts VISA, MasterCard, and American Express. Corporate/personal/travelers cheque in Canadian dollars drawn from a Canadian bank are only accepted onsite at the Quebec City Convention Centre.

Please note: Onsite registration fees are non-refundable.

Registration materials will be released only to the individual whose name appears on the badge. Photo identification (driver license or passport) or credit card will be required. Business cards are not an acceptable form of identification. Badges are non-transferable.

Membership Status and Pricing – RIMS will assign the lowest possible registration rate based on your membership status and category. RIMS members must be in good standing (dues are up to date) at the time of registration and at the time of the event. If someone registers as a member and their membership expires prior to the event, RIMS has the right to adjust the registration fee to non-member status and issue a balance due for the difference in member to non-member fees.

If a registrant does not renew their membership or pay the non-member rate differential, their registration status will be changed from “confirmed” to “pending.”

Please note: To receive the member rate, you must be an active RIMS member at the start of the conference. Your membership status as of the conference's start date determines the registration fees charged. Membership applications are not processed onsite during the conference.

- Advance Registration Rates end August 14, 2026; Regular Rate ends October 17, 2026. Onsite Rate begins October 18, 2026. Registration deadlines are based on Eastern Time Zone
- Registration processed online beginning October 18, 2026, will be charged the Online Onsite Rate, and registration processed at the registration counter onsite at the Quebec City Convention Centre will incur a US $50 processing fee.

Promotional Codes and Discount Codes - Promo and discount codes are valid only at the time of the initial purchase or registration. Refunds will not be authorized for existing registrations where the special offer was received after the initial purchase. Discounted registration fees cannot be combined with a discount code to further reduce registration costs. Limit one (1) special offer/reduced fee/discount code per registration.



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

RIMS will void promotional and discount codes if the registrant is not the authorized user. Registration status will be "pending" until the appropriate fee has been paid. Promotional and discount codes cannot be combined with any other offers. One offer per registration transaction.

Speaker Registration - As a speaker, you are entitled to complimentary registration for the day you are speaking, and you have the option to upgrade your registration to a full conference badge for a discounted fee of CAD $500.00. The speaker full conference pass will give speakers access to the entire conference (opening night reception, exhibit hall, plenaries, and concurrent sessions).

Should you cancel your speaking engagement, RIMS will cancel the speaker registration, and you are responsible for canceling your hotel accommodation. You can email RIMS_Registration@goeshow.com to update your registration as an attendee and pay the balance due.

Hotel Reservations and Cancellation Policies
RIMS has negotiated special rates for attendees. Hotel accommodations are available exclusively to registered attendees until September 28th, 2026, based on availability.

While registration is not required prior to reserving a room, RIMS Canada will be cross-checking the housing list against registered attendees. Your registration confirmation will also include direct links to secure accommodations for the RIMS 2026 Canada Conference. **Please note room reservations are subject to cancellation if registration is not completed by September 28th, 2026.**

Connections Housing is the only authorized housing bureau for the 2026 RIMS Canada Conference. All inquiries, changes, or cancellations must be directed to the Connections Housing Team—not the RIMS office—at **RIMSCanada@connectionshousing.com** or by calling **+1 404-378-6024**.
RIMS is not responsible for hotel accommodations or rates offered by travel agents or other organizations that claim to represent RIMS. To avoid any issues with your reservation, we encourage you to confirm your accommodation as soon as possible.

Important: Don’t be a no-show! Failure to arrive on your confirmed arrival date will result in a forfeiture of one night’s room and tax, and the cancellation of your entire reservation. If you need to cancel your hotel reservation, please contact Connections Housing at **RIMSCanada@connectionshousing.com**.

A reservation is considered canceled only after you receive a cancellation number from Connections Housing or the hotel. **Please do not contact the RIMS offices for hotel reservations or cancellations.**

Payment Instructions - **RIMS' HST/GST registration # 89860 9441 RT0001**

Payments accepted: RIMS Canada accepts VISA, MasterCard, American Express, or ACH/Wire Transfer in Canadian dollars drawn from a Canadian bank for payment of registration fees. (NO cheque payments)

Phone, mail, and faxed registrations will incur a CAD $50 non-refundable service fee and must include a valid credit card payment. Notice to pay by bank transfer will not be processed. Faxed submissions with credit card payments are typically processed within 3-5 business days. RIMS reserves the right to charge



the credit card for the actual amount due, based on registration data and membership status, regardless of your selections.

To avoid the service fee, register online at www.RIMS.org/RegisterCanada. Options to pay by bank transfer are available online. Please note: Registration is pending until payment is received.

Online Registrations completed with credit card payment are processed immediately.

After **October 13, 2026,** RIMS cannot guarantee that bank transfer payments will be processed before your arrival at RIMS Canada, and you may be asked to provide payment on-site. It is recommended that late registration be paid with a credit card on-site at the Quebec City Convention Centre.

Bank Transfers
All conference fees are due in Canadian Funds (CAD) and are subject to applicable HST/GST taxes. Payments accepted: ACH/Wire Transfer or credit card. (NO cheque payments)

ACH/Wire Transfers should be made payable to: "Risk and Insurance Management Society, Inc."

Wire Transfers/ACH Payments:

Beneficiary Name & Address:
Risk and Insurance Management Society, Inc.
1407 Broadway, 29th Floor
New York, NY 10018, USA

CDN Beneficiary Account #: 5528066
Branch #: 10202
Institution #: 004
Beneficiary Bank: TD Canada Trust
Address: 55 King St W. Main Floor
Toronto, ON M5K 1A2
Canada

Bank Swift Code: TDOMCATTTOR

If the transfer is in US dollars, you may need to provide the following information from our US Correspondent Bank:

Settlement to: Bank of America, New York
Swift: BOFAUS3NXXX
Fedwire ABA#: 026009593

Your bank must include your name and registration badge number with the transmittal. Without this information, we may not be able to properly credit your account.

RIMS is not responsible for delayed mail or correspondence that is incorrectly addressed. Please note:



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

Registration is pending until full payment is received.

Cancellations, Refunds, Substitutions, and Downgrades

- All registration cancellations must be in writing by emailing RIMS_Regitration@goeshow.com.
- Cancellation requests received on or before September 11, 2026, will receive a full refund minus a CAD $100 cancellation fee plus applicable GST/HST, within 30 business days after receipt of the request.
- Cancellation requests received after September 11, 2026, are nonrefundable.
- All administrative fees and additional registration items, such as the opening party tickets and continuing education credit, are non-refundable.
- All registrations processed onsite at the convention centre are not refundable.
- Attendees who do not attend the Event and/or do not contact RIMS via written correspondence during the set window as directed above will be responsible for the full attendee registration fee.
- If RIMS cancels or postpones the Event, attendees can transfer their registration fee to another RIMS event within the next 12 calendar months at no additional cost.
- RIMS reserves the right to cancel the Event if force majeure conditions warrant. In the event of such a cancellation, registration fees will be refunded.

*Policy subject to change.

Substitutions

- All registration substitutions and downgrades must be submitted in writing by emailing RIMS_Registration@goeshow.com.

- On or before October 15, 2026, substitution of registrations is permitted and will include an administrative fee of CAD $75 plus the applicable GST/HST fee. All requests must be sent by email to RIMS_Registration@goeshow.com, including the name of the registrant and the substitute attendee's name and contact information.

- After October 15, 2026, all substitution requests will not be accepted for processing and must be submitted and completed onsite at the registration counter, accompanied by a hard copy of the substitution letter, and a CAD $100.00 onsite fee plus the applicable GST/HST fee.

- Only one substitution is permitted per original registrant.

- If a RIMS member transfers their registration to a non-member, the non-member has two options: either pay the difference between the RIMS member registration fees and the non-member registration fees at the time of the transfer, or become a RIMS member. **Please note:** To receive the member rate, you must be an active RIMS member at the start of the conference. Your membership status as of the conference's start date determines the registration fees charged. Membership applications are not processed onsite during the conference.

- If a non-member transfers their registration to a RIMS member, the price difference between the non-member and the RIMS member will be refunded, provided the request is received on or before



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

September 11, 2026. After this deadline, no adjustments or refunds will be issued for any difference in the registration fee.

Downgrades

- Downgrade requests must be received by September 11, 2026, and are subject to a CAD $75 fee. Request should be sent to RIMS_Registration@goeshow.com. Any downgrade requests received after September 11, 2026, will not be processed.

- Additionally, downgrade requests received after September 11, 2026, will not be eligible for a refund of the price difference.

Sessions - Please register in advance for the sessions and special events that you wish to attend. Although sessions are on a first-come, first-served basis, completing your selections in advance helps RIMS assign each session a size-appropriate room to accommodate all interested participants. Changing your session selections may be done online by editing your registration at www.rims.org/ASCCanada (Login is required).

Events - Only individuals registered and badged may attend conference events. Attendees must have an appropriate badge to attend educational sessions, breakfasts, and luncheons, and to enter the Exhibit Hall. Individuals must be age 19+ in order to participate in the RIMS Canada Conference and attend all related events.

Sunday Opening Reception Ticket – CAD $150
Each attendee may purchase tickets for colleagues to attend the Sunday Opening Party. This ticket **does not include** access to any other Conference event. Access to the Sunday Opening Party is limited to people 19 years of age and older.

Use of Site Material - The contents of the Event website are protected against unauthorized use in the United States and other countries by copyright and other intellectual property laws. RIMS authorizes you to view and download a single copy of the material on this website solely for your personal, noncommercial use. You must retain all copyright and other proprietary notices contained in the original material on any copy you make of the site material. You may not sell or modify our site material or reproduce, display, publicly perform, distribute, or otherwise use the material in any way for any public or commercial purpose. The names, marks, and logos appearing on this website are, unless otherwise noted, trademarks owned by or licensed to RIMS. The use of these marks, except as provided in these terms and conditions, is prohibited. If you violate any of these terms, your permission to use the site material automatically terminates and you must immediately destroy any copies you have made of the material.

TO OUR MEMBERS AND ATTENDEES: We ask that you decline invitations that conflict with official RIMS activities and programming, and that you report violations to RIMS. The more that these unsupportive competing events take place, the more it erodes the integrity of the RIMS Canada Conference. It is important to remember that all of these events exist because of the RIMS Canada Conference. Any company that is not exhibiting or sponsoring the conference is “coat-tailing” off of the RIMS experience, often in an aggressive manner with guerilla marketing efforts purposefully intent on detracting from RIMS. These practices damage the RIMS experience, and the partners and companies



that significantly invest in the entire industry by participating in RIMS. Thank you for your support to RIMS and for your efforts to stop these damaging practices.

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

En vous inscrivant à la Conférence RIMS Canada 2026 (l'Événement), vous reconnaissez avoir lu et compris les modalités énoncées dans la présente entente, et acceptez de vous y conformer.

Si vous inscrivez une autre personne, il vous incombe de vous assurer que le participant concerné a pris connaissance des présentes modalités et les accepte. En procédant à l'inscription au nom d'une autre personne, vous garantissez avoir porté ces modalités à l'attention du participant et confirmez qu'il les a acceptées.

POLITIQUE RELATIVE À LA COVID-19 : À l'heure actuelle, aucune obligation ni exigence de vaccination contre la COVID-19 n'est en vigueur pour la Conférence RIMS Canada. RIMS se conformera à toutes les exigences applicables en matière de vaccination contre les maladies transmissibles et/ou de dépistage en vigueur à Québec. RIMS communiquera ces exigences aux participants inscrits dans le cadre du processus d'inscription et les tiendra informés de toute modification à ces politiques.

Veuillez consulter les liens suivants pour obtenir les renseignements les plus récents, et assurez-vous de vérifier les mises à jour avant votre arrivée à Québec.

Voyage à destination et à l'intérieur du Canada : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019.

Décharge de responsabilité à l'intention des participants à la Conférence RIMS Canada 2026 - Au nom du participant et de ses représentants personnels, le participant libère et indemnise par les présentes RIMS (y compris, sans s'y limiter, son conseil d'administration, ses mandataires, préposés, représentants, employés, filiales, sociétés affiliées, partenaires, prédécesseurs, successeurs, ayants droit, assureurs et toute personne, physique ou morale, ayant un lien juridique avec l'un ou l'autre d'entre eux), ainsi que tous les dirigeants, administrateurs, préposés, représentants, employés, filiales, sociétés affiliées, partenaires, prédécesseurs, successeurs et ayants droit passés, présents et futurs de RIMS, et toute personne, physique ou morale, ayant un lien juridique avec l'un ou l'autre d'entre eux (collectivement, les « **Parties exonérées** »), de toute responsabilité, réclamation ou cause d'action de quelque nature que ce soit, qu'elle soit fondée sur un contrat, la responsabilité civile, un règlement, la common law ou une loi, à l'égard de dommages matériels, de blessures corporelles ou d'un décès pouvant survenir pendant la participation aux activités de la Conférence RIMS Canada 2026. Les parties aux présentes entendent que toute réclamation, de quelque nature que ce soit, soit visée par la présente décharge.

LES DÉCHARGES ET INDEMNITÉS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE ENTENTE SONT EXPRESSÉMENT DESTINÉES À S'APPLIQUER ET À PRODUIRE LEURS EFFETS MÊME S'IL EST ALLÉGUÉ OU PROUVÉ QUE LA TOTALITÉ OU UNE PARTIE DES DOMMAGES RÉCLAMÉS ONT



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

ÉTÉ CAUSÉS, EN TOUT OU EN PARTIE, PAR UN ACTE, UNE OMISSION, UNE NÉGLIGENCE, UNE NÉGLIGENCE GRAVE, UNE RUPTURE DE CONTRAT, UNE CONDUITE INTENTIONNELLE, UNE VIOLATION D'UNE LOI OU DU COMMON LAW, UNE VIOLATION DE GARANTIE, UN DÉFAUT DE PRODUIT, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU TOUTE AUTRE CONDUITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT DE RIMS, DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET REPRÉSENTANTS

Plus précisément à l'égard de la pandémie mondiale de COVID-19, le participant reconnaît la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et assume volontairement le risque d'exposition ou d'infection lié à sa présence à la Conférence RIMS Canada 2026, ainsi que le fait qu'une telle exposition ou infection pourrait entraîner des blessures corporelles, une maladie, une invalidité et/ou son décès. Le participant comprend que le risque d'être exposé à la COVID-19 ou d'être infecté par celle-ci à la Conférence RIMS Canada 2026 peut découler des actes, omissions ou négligences d'autres personnes qui participent à l'événement, de leur famille, de leurs collègues ou d'autres personnes avec lesquelles elles pourraient être en contact. Par conséquent, le participant comprend et accepte que la présente décharge vise toute réclamation fondée sur les actes, omissions ou négligences de RIMS, de ses employés, mandataires et représentants, que l'infection à la COVID-19 survienne avant, pendant ou après la participation à la Conférence RIMS Canada 2026.

En plus de toutes les autres règles et de tous les autres règlements applicables à sa présence à la Conférence RIMS Canada 2026, le participant accepte de se conformer à toutes les procédures liées à la COVID qui pourraient être mises en œuvre par RIMS et le Centre des congrès de Québec, y compris, sans s'y limiter, les exigences relatives au port du masque et à la distanciation physique ainsi que les restrictions applicables à certaines activités comportant un risque accru lié à la COVID, afin de protéger autant que possible la santé et la sécurité de tous les participants à la Conférence RIMS Canada 2026.

Code de conduite de la conférence — RIMS tient à offrir une expérience événementielle exempte de harcèlement pour tous, y compris les conférenciers, commanditaires, exposants, membres du personnel, fournisseurs et participants. Nous ne tolérons aucune forme de comportement inacceptable de la part des participants à la conférence.

Les « comportements inacceptables » comprennent toute conduite intimidante, harcelante, abusive, discriminatoire, désobligeante ou dégradante de la part de tout participant à l'Événement ou aux événements connexes.

Le « harcèlement » comprend les commentaires verbaux offensants ou le fait de suivre une personne, la prise de photos ou d'enregistrements à caractère harcelant, l'interruption soutenue de présentations ou d'autres activités, ou tout contact physique inapproprié.

Si un participant est invité à cesser un comportement inacceptable, il doit s'y conformer immédiatement. S'il ne le fait pas, RIMS pourra, à son entière discrétion, lui demander de quitter l'Événement sans remboursement.

Nous vous invitons à nous aider à créer un environnement positif pour tous et vous demandons de rester attentif à votre entourage et aux autres participants. Veuillez aviser le personnel de la conférence si vous



remarquez une situation dangereuse, voyez une personne en détresse ou si vous avez des préoccupations.

Conduite interdite — Comportement perturbateur. Vous reconnaissez et acceptez que RIMS se réserve le droit de vous exclure de l'Événement si RIMS détermine, à son entière discrétion, que votre participation ou votre comportement perturbe l'Événement ou empêche les autres participants de profiter du contenu de l'Événement.

Enregistrement, diffusion en direct et captation vidéo. Les participants ne peuvent pas enregistrer ni diffuser le contenu audio ou vidéo des séances pendant l'Événement.

Pratiques commerciales contraires à l'éthique ou non conformes. RIMS se réserve le droit de refuser la participation de toute personne qui adopte, ou est réputée adopter, des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou non conformes.

Pour la sécurité de nos participants, les articles suivants sont interdits à la CONFÉRENCE RIMS CANADA :

- Armes à feu (réelles ou répliques)
 - Y compris les armes airsoft, BB, à amorces, de paintball, à plombs et les jouets imitant des armes à feu
- Armes (réelles ou répliques)
 - Y compris les couteaux de tout type ou de toute taille, les projectiles, les armes contondantes et les substances chimiques (comme le gaz irritant ou le gaz poivré)
- Dispositifs ou matières explosives
 - Y compris les feux d'artifice de toute nature, les dispositifs incendiaires comme les fusées éclairantes, les munitions ou toute autre matière dangereuse
- Articles produisant du bruit
 - Y compris les trompes à air comprimé
- Bannières ou dépliants
 - Y compris tout matériel jugé perturbateur pour l'événement
- Drones personnels ou véhicules aériens sans pilote (UAV)
- Véhicules motorisés ou non motorisés
 - Y compris les vélos, les planches à roulettes et les trottinettes
- Tout article jugé inapproprié ou dangereux pour le lieu par RIMS, les forces de l'ordre ou le personnel de sécurité

ÉTHIQUE RELATIVE AUX COCARDES, CONTREFAÇON ET VOL — Seules les personnes inscrites à cette conférence et portant la cocarde appropriée seront admises aux séances de formation, aux repas et aux réceptions de RIMS. Pour des raisons de sûreté et de sécurité, les cocardes doivent être portées en tout temps.

Toute personne qui contrefait, copie ou partage des cocardes nominatives de la conférence, ou qui utilise une cocarde d'invité sans y être admissible, pourrait faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion de la conférence et à la révocation de son adhésion à RIMS. En vous inscrivant à cet événement, vous reconnaissez avoir lu et accepté toutes les modalités énoncées ci-dessus. Veuillez



noter que cette acceptation comprend également l'acceptation des Politiques et procédures de la Conférence RIMS Canada 2026.

Réimpression de la cocarde — Des frais non remboursables de 250 $ US seront exigés pour remplacer une cocarde, quelle qu'en soit la raison, y compris en cas de perte ou de vol.

Photographie — Il est interdit de prendre des photos des séances, des kiosques ou des produits autres que les vôtres, sauf par les représentants des médias ou le photographe officiel désigné par RIMS.

Autorisation relative aux photos et vidéos — En vous inscrivant à l'Événement et en y participant, vous reconnaissez et acceptez que les photos ou vidéos sur lesquelles vous apparaissez, prises par la Risk and Insurance Management Society, Inc. (RIMS) ou par ses fournisseurs de services, puissent être utilisées dans le matériel promotionnel de RIMS, notamment, sans s'y limiter, dans des rapports annuels, des magazines, des programmes de conférences futures ou tout autre matériel promotionnel, ainsi que sur Internet par RIMS et ses fournisseurs de services. RIMS se réserve le droit de publier les noms des participants à l'Événement dans du matériel de production et sur Internet, par RIMS et ses fournisseurs de services. Le participant ne dispose d'aucun droit d'approbation, d'aucun droit à une compensation financière ni d'aucune autre réclamation découlant d'une telle utilisation de son nom, de son image, de sa voix, de ses déclarations et/ou de son environnement.

Vidéo et événements hybrides — La captation vidéo et les événements hybrides (y compris les caméras Web, les webinaires et les contenus vidéo diffusés en continu) sont interdits à l'intérieur du Centre des congrès de Québec, à moins d'obtenir l'autorisation écrite du chef de la direction de RIMS ou du chef des affaires commerciales de RIMS. Si RIMS autorise la captation vidéo et l'utilisation d'équipement, les vidéos ne peuvent porter sur aucun kiosque ni produit d'exposant autre que ceux de votre propre entreprise, sauf si elles sont réalisées par des représentants des médias approuvés ou par le vidéaste officiel désigné par RIMS.

RIMS respecte votre vie privée
Liste postale : RIMS fournit la liste postale des participants aux exposants pour une utilisation unique (aucune adresse courriel n'est incluse). Si vous souhaitez être exclu de la liste postale, cochez la case correspondante pendant le processus d'inscription.

Renseignements démographiques et coordonnées — Votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre adresse courriel ainsi que les renseignements démographiques vous concernant et concernant votre entreprise font partie de votre inscription. Si vous assistez à une séance ou à un événement commandité, vos renseignements seront transmis à cet exposant ou commanditaire.

En vous inscrivant à l'Événement ou en y assistant, vous autorisez le partage de vos coordonnées avec les fournisseurs tiers et commanditaires associés, ainsi que leur inclusion dans la liste des participants de RIMS.

Politique d'exposition / interdiction du démarchage hors kiosque (« suitcasing »)
Tout visiteur de la conférence observé en train de solliciter des affaires dans les allées ou autres espaces publics, dans le kiosque d'une autre entreprise, ou en violation de toute partie des règles et règlements, sera prié de quitter les lieux immédiatement. Des pénalités pourraient également s'appliquer. Veuillez



signaler à la direction du salon toute violation dont vous pourriez être témoin. La direction du salon reconnaît que le « suitcasing » peut aussi prendre la forme d'activités commerciales menées lors d'un événement officiel approuvé par RIMS. Aux fins de la présente politique, les violations liées au « suitcasing » peuvent survenir ailleurs que sur le plancher d'exposition et lors d'autres événements.

Politique de RIMS sur les activités parallèles non autorisées (« outboarding »)
Les « activités parallèles non autorisées » (« outboarding ») désignent toute installation, démonstration, activité ou activité de marque non permanente qui dure plus d'une journée pendant la Conférence RIMS Canada 2026, ainsi que les événements et activités qui se déroulent à l'extérieur de l'espace contracté avec RIMS. Cela comprend les événements organisés dans des suites d'hôtel, des salles de réunion, des salles de bal, des restaurants, des clubs, etc.

La Conférence RIMS Canada 2026 est organisée pour permettre aux partenaires de l'industrie de présenter et de démontrer leurs plus récents produits et services, de rencontrer leurs clients actuels et de générer de nouveaux clients potentiels. Près de 1 500 délégués participent à la Conférence RIMS Canada, et nos commanditaires et exposants travaillent fort pour atteindre leurs objectifs : notoriété de la marque et développement des affaires. Toutefois, l'intégrité du salon est compromise et sa valeur est diluée lorsque des entreprises cherchent, à titre non officiel, à tirer profit de la Conférence RIMS Canada sans établir de partenariat direct avec RIMS.

Les activités parallèles non autorisées sont contraires à l'éthique et injustes; elles ne doivent être ni facilitées ni tolérées sous quelque forme que ce soit. RIMS travaille avec diligence pour protéger l'investissement de ses exposants et commanditaires dans la conférence en adoptant une position ferme contre ces activités. Nous encourageons les exposants officiels à organiser des réceptions et des événements spéciaux afin d'enrichir l'expérience de la Conférence RIMS Canada avant et après les heures d'ouverture du salon, mais ces activités ne doivent jamais entrer en concurrence avec celles d'organisations qui investissent davantage dans leur marque auprès de RIMS. Pendant les heures d'ouverture du salon, il est strictement interdit de tenir des activités de formation dans des salles de réunion ou de promouvoir toute activité qui concurrence directement la Conférence RIMS Canada 2026. Les espaces d'activation de commandite et les cafés situés dans l'espace RIMS offrent des occasions de positionner les marques et de proposer aux clients des expériences bonifiées.

Les entreprises qui mènent des activités parallèles non autorisées causent des inconvénients aux participants et nuisent à l'ensemble de l'industrie. Ces activités contreviennent à la politique de RIMS et vont à l'encontre des lignes directrices et des pratiques exemplaires de l'International Association of Exhibitions and Events (IAEE). Lorsque RIMS détermine qu'une telle activité a eu lieu, elle appliquera la règle à l'entreprise participante et pourra imposer des pénalités pour les violations.
RIMS offre diverses possibilités à l'extérieur du hall d'exposition, notamment des suites, des chambres d'hôtel, des espaces au centre des congrès et des lieux événementiels. Nous nous engageons à collaborer avec toute entité de l'industrie afin d'aider nos partenaires à atteindre leurs objectifs stratégiques liés aux domaines de la gestion des risques et de l'assurance des entreprises.

Politiques et procédures d'inscription sur place
RIMS Canada accepte Visa, MasterCard et American Express. Les chèques d'entreprise, personnels ou de voyage en dollars canadiens tirés d'une banque canadienne sont acceptés uniquement sur place au Centre des congrès de Québec.



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

Veuillez noter : les frais d'inscription sur place ne sont pas remboursables.

Le matériel d'inscription sera remis uniquement à la personne dont le nom figure sur la cocarde. Une pièce d'identité avec photo (permis de conduire ou passeport) ou une carte de crédit sera exigée. Les cartes professionnelles ne constituent pas une pièce d'identité acceptable. Les cocardes ne sont pas transférables.

Statut de membre et tarification — RIMS attribuera le tarif d'inscription le plus bas possible selon votre statut et votre catégorie d'adhésion. Les membres de RIMS doivent être en règle (cotisations à jour) au moment de l'inscription et au moment de l'événement. Si une personne s'inscrit comme membre et que son adhésion expire avant l'événement, RIMS se réserve le droit d'ajuster les frais d'inscription au tarif non-membre et de facturer le solde correspondant à la différence entre les frais membre et non-membre.

Si un participant inscrit ne renouvelle pas son adhésion ou ne paie pas l'écart tarifaire applicable aux non-membres, son statut d'inscription passera de « confirmé » à « en attente ».

Veuillez noter : pour bénéficier du tarif membre, vous devez être un membre actif de RIMS au début de la conférence. Votre statut d'adhésion à la date de début de la conférence détermine les frais d'inscription exigés. Les demandes d'adhésion ne sont pas traitées sur place pendant la conférence.

- Les tarifs d'inscription à l'avance prennent fin le 14 août 2026; le tarif régulier prend fin le 17 octobre 2026. Le tarif sur place entre en vigueur le 18 octobre 2026. Les dates limites d'inscription sont établies selon le fuseau horaire de l'Est.
- Les inscriptions effectuées en ligne à compter du 18 octobre 2026 seront facturées au tarif sur place en ligne, et les inscriptions traitées au comptoir d'inscription sur place au Centre des congrès de Québec entraîneront des frais de traitement de 50 $ US.

Codes promotionnels et codes de réduction — Les codes promotionnels et les codes de réduction sont valides uniquement au moment de l'achat ou de l'inscription initiale. Aucun remboursement ne sera autorisé pour les inscriptions existantes lorsqu'une offre spéciale est reçue après l'achat initial. Les frais d'inscription réduits ne peuvent pas être combinés à un code de réduction pour réduire davantage les coûts d'inscription. Une seule offre spéciale, un seul tarif réduit ou un seul code de réduction est permis par inscription.

RIMS invalidera les codes promotionnels et les codes de réduction si le participant inscrit n'en est pas l'utilisateur autorisé. Le statut d'inscription demeurera « en attente » jusqu'au paiement des frais appropriés. Les codes promotionnels et les codes de réduction ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Une seule offre par transaction d'inscription.

Inscription des conférenciers — À titre de conférencier, vous avez droit à une inscription gratuite pour la journée de votre présentation et vous pouvez faire passer votre inscription à une cocarde donnant



accès à toute la conférence moyennant des frais réduits de 500,00 $ CA. La cocarde de conférencier pour l'ensemble de la conférence donne accès à toute la conférence (réception d'ouverture, hall d'exposition, séances plénières et séances simultanées).

Si vous annulez votre présentation, RIMS annulera l'inscription de conférencier, et il vous incombe d'annuler votre hébergement hôtelier. Vous pouvez écrire à RIMS_Registration@goeshow.com pour mettre à jour votre inscription comme participant et payer le solde dû.

Politiques relatives aux réservations et annulations d'hôtel
RIMS a négocié des tarifs spéciaux pour les participants. Les chambres d'hôtel sont offertes exclusivement aux participants inscrits jusqu'au 28 septembre 2026, sous réserve des disponibilités.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'être inscrit avant de réserver une chambre, RIMS Canada comparera la liste des réservations d'hébergement avec la liste des participants inscrits. Votre confirmation d'inscription comprendra également des liens directs pour réserver un hébergement dans le cadre de la Conférence RIMS Canada 2026. **Veuillez noter que les réservations de chambres peuvent être annulées si l'inscription n'est pas complétée au plus tard le 28 septembre 2026.**

Connections Housing est le seul service officiel d'hébergement autorisé pour la Conférence RIMS Canada 2026. Toutes les demandes de renseignements, modifications ou annulations doivent être adressées à l'équipe de Connections Housing — et non au bureau de RIMS — à RIMSCanada@connectionshousing.com ou par téléphone au +1 404-378-6024.
RIMS n'est pas responsable des hébergements hôteliers ni des tarifs offerts par des agents de voyages ou d'autres organisations qui prétendent représenter RIMS. Afin d'éviter tout problème avec votre réservation, nous vous encourageons à confirmer votre hébergement dès que possible.

Important : évitez toute absence sans annulation préalable! Si vous ne vous présentez pas à la date d'arrivée confirmée, vous perdrez une nuitée et les taxes applicables, et votre réservation entière sera annulée. Si vous devez annuler votre réservation d'hôtel, veuillez communiquer avec Connections Housing à RIMSCanada@connectionshousing.com.

Une réservation est considérée comme annulée uniquement après la réception d'un numéro d'annulation de Connections Housing ou de l'hôtel. Prière de ne pas communiquer avec les bureaux de RIMS pour les réservations ou annulations d'hôtel.

Instructions de paiement — numéro d'inscription TPS/TVH de RIMS : 89860 9441 RT0001

Modes de paiement acceptés : RIMS Canada accepte Visa, MasterCard, American Express ou les virements ACH/bancaires en dollars canadiens tirés d'une banque canadienne pour le paiement des frais d'inscription. (Aucun chèque)

Les inscriptions par téléphone, par la poste ou par télécopieur entraîneront des frais de service non remboursables de 50 $ CA et doivent comprendre un paiement valide par carte de crédit. Les avis de paiement par virement bancaire ne seront pas traités. Les inscriptions envoyées par télécopieur avec paiement par carte de crédit sont généralement traitées dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables. RIMS se



réserve le droit de débiter la carte de crédit du montant réellement dû, selon les données d'inscription et le statut d'adhésion, peu importe les choix effectués.

Pour éviter les frais de service, inscrivez-vous en ligne à www.RIMS.org/RegisterCanada. Des options de paiement par virement bancaire sont offertes en ligne. Veuillez noter : l'inscription demeure en attente jusqu'à la réception du paiement.

Les inscriptions en ligne effectuées avec paiement par carte de crédit sont traitées immédiatement.

Après le 13 octobre 2026, RIMS ne peut garantir que les paiements par virement bancaire seront traités avant votre arrivée à RIMS Canada, et il pourrait vous être demandé d'effectuer un paiement sur place. Il est recommandé de payer toute inscription tardive par carte de crédit sur place au Centre des congrès de Québec.

Virements bancaires
Tous les frais de conférence sont exigibles en dollars canadiens (CAD) et sont assujettis aux taxes applicables (TPS/TVH). Modes de paiement acceptés : virement ACH/bancaire ou carte de crédit. (Aucun chèque)

Les virements ACH/bancaires doivent être faits à l'ordre de : « Risk and Insurance Management Society, Inc. »

Virements bancaires/paiements ACH :

Nom et adresse du bénéficiaire :
Risk and Insurance Management Society, Inc.
1407 Broadway, 29th Floor
New York, NY 10018, USA

No de compte bénéficiaire CDN : 5528066
No de succursale : 10202
No d'institution : 004
Banque bénéficiaire : TD Canada Trust
Adresse : 55 King St W. Main Floor
Toronto, ON M5K 1A2
Canada

Code SWIFT de la banque : TDOMCATTTOR

Si le virement est effectué en dollars américains, vous pourriez devoir fournir les renseignements suivants de notre banque correspondante aux États-Unis :

Règlement à : Bank of America, New York
SWIFT : BOFAUS3NXXX
No ABA Fedwire : 026009593



2026 RIMS CANADA CONFERENCE POLICIES & PROCEDURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA CONFÉRENCE RIMS CANADA 2026

Votre banque doit inclure votre nom et votre numéro de cocarde d'inscription dans les renseignements de transmission. Sans ces renseignements, il se peut que nous ne puissions pas créditer correctement votre compte.

RIMS n'est pas responsable des retards de livraison ni de la correspondance mal adressée. Veuillez noter que l'inscription demeure en attente jusqu'à la réception du paiement complet.

Annulations, remboursements, substitutions et réductions de catégorie

- Toutes les annulations d'inscription doivent être demandées par écrit en envoyant un courriel à RIMS_Registration@goeshow.com.
- Les demandes d'annulation reçues au plus tard le 11 septembre 2026 donneront droit à un remboursement complet, moins des frais d'annulation de 100 $ CA plus la TPS/TVH applicable, dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande.
- Les demandes d'annulation reçues après le 11 septembre 2026 ne sont pas remboursables.
- Tous les frais administratifs et les articles d'inscription additionnels, comme les billets pour la soirée d'ouverture et les crédits de formation continue, ne sont pas remboursables.
- Toutes les inscriptions traitées sur place au centre des congrès ne sont pas remboursables.
- Les participants qui ne se présentent pas à l'Événement et/ou qui ne communiquent pas avec RIMS par écrit dans le délai indiqué ci-dessus seront responsables du paiement intégral des frais d'inscription des participants.
- Si RIMS annule ou reporte l'Événement, les participants pourront transférer leurs frais d'inscription à un autre événement de RIMS dans les 12 prochains mois civils, sans frais supplémentaires.
- RIMS se réserve le droit d'annuler l'Événement si des circonstances de force majeure le justifient. En cas d'une telle annulation, les frais d'inscription seront remboursés.

*Politique sous réserve de modification.

Substitutions

- Toutes les substitutions et réductions de catégorie d'inscription doivent être soumises par écrit en envoyant un courriel à RIMS_Registration@goeshow.com.

- Le 15 octobre 2026 ou avant cette date, les substitutions d'inscription sont permises et entraîneront des frais administratifs de 75 $ CA plus la TPS/TVH applicable. Toutes les demandes doivent être envoyées par courriel à RIMS_Registration@goeshow.com, en indiquant le nom du participant inscrit ainsi que le nom et les coordonnées du participant remplaçant.

- Après le 15 octobre 2026, les demandes de substitution ne seront plus acceptées pour traitement à l'avance; elles devront être soumises et complétées sur place au comptoir d'inscription, accompagnées d'une copie papier de la lettre de substitution et de frais sur place de 100,00 $ CA plus la TPS/TVH applicable.

- Une seule substitution est permise par participant inscrit initialement.

- Si un membre de RIMS transfère son inscription à un non-membre, ce dernier a deux options : payer la différence entre les frais d'inscription des membres de RIMS et les frais d'inscription des non-



membres au moment du transfert, ou devenir membre de RIMS. Veuillez noter : pour bénéficier du tarif membre, vous devez être un membre actif de RIMS au début de la conférence. Votre statut d'adhésion à la date de début de la conférence détermine les frais d'inscription exigés. Les demandes d'adhésion ne sont pas traitées sur place pendant la conférence.

- Si un non-membre transfère son inscription à un membre de RIMS, la différence entre le tarif non-membre et le tarif membre de RIMS sera remboursée, pourvu que la demande soit reçue au plus tard le 11 septembre 2026. Après cette date limite, aucun ajustement ni remboursement ne sera accordé pour toute différence dans les frais d'inscription.

Changement à une catégorie plus basse

- Les demandes de réduction de catégorie doivent être reçues au plus tard le 11 septembre 2026 et sont assujetties à des frais de 75 $ CA. La demande doit être envoyée à RIMS_Registration@goeshow.com. Toute demande de réduction de catégorie reçue après le 11 septembre 2026 ne sera pas traitée.

- De plus, les demandes de réduction de catégorie reçues après le 11 septembre 2026 ne donneront pas droit au remboursement de la différence de prix.

Séances — Veuillez vous inscrire à l'avance aux séances et aux événements spéciaux auxquels vous souhaitez assister.
Bien que l'accès aux séances soit accordé selon le principe du premier arrivé, premier servi, le fait d'effectuer vos choix à l'avance aide RIMS à attribuer à chaque séance une salle de taille appropriée afin d'accueillir tous les participants intéressés.
Vous pouvez modifier vos choix de séances en ligne en modifiant votre inscription à www.rims.org/ASCCanada (connexion requise).

Événements — Seules les personnes inscrites et munies d'une cocarde peuvent assister aux événements de la conférence. Les participants doivent avoir une cocarde appropriée pour assister aux séances de formation, aux déjeuners et aux dîners, et pour entrer dans le hall d'exposition. Les participants doivent être âgés de 19 ans ou plus pour participer à la Conférence RIMS Canada et assister à tous les événements connexes.

Billet pour la réception d'ouverture du dimanche — 150 $ CA
Chaque participant peut acheter des billets pour que des collègues assistent à la réception d'ouverture du dimanche. Ce billet ne donne accès à aucun autre événement de la conférence. L'accès à la réception d'ouverture du dimanche est réservé aux personnes âgées de 19 ans et plus.

Utilisation du contenu du site — Le contenu du site Web de l'Événement est protégé contre toute utilisation non autorisée aux États-Unis et dans d'autres pays par les lois sur le droit d'auteur et autres lois relatives à la propriété intellectuelle. RIMS vous autorise à consulter et à télécharger une seule copie du contenu de ce site Web uniquement pour votre usage personnel et non commercial. Vous devez conserver tous les avis de droit d'auteur et autres avis de propriété contenus dans le matériel original sur toute copie que vous faites du contenu du site. Vous ne pouvez pas vendre ni modifier le contenu de notre site, ni le reproduire, l'afficher, l'exécuter publiquement, le distribuer ou l'utiliser de toute autre



manière à des fins publiques ou commerciales. Les noms, marques et logos apparaissant sur ce site Web sont, sauf indication contraire, des marques de commerce appartenant à RIMS ou utilisées sous licence par RIMS. L'utilisation de ces marques, sauf dans les cas prévus par les présentes modalités, est interdite. Si vous contrevenez à l'une de ces modalités, votre autorisation d'utiliser le contenu du site prend automatiquement fin et vous devez détruire immédiatement toute copie que vous avez faite de ce contenu.

À NOS MEMBRES ET PARTICIPANTS : Nous vous demandons de décliner les invitations qui entrent en conflit avec les activités et la programmation officielles de RIMS, et de signaler toute violation à RIMS. Plus ces événements concurrents non appuyés par RIMS ont lieu, plus ils minent l'intégrité de la Conférence RIMS Canada. Il est important de se rappeler que tous ces événements existent grâce à la Conférence RIMS Canada. Toute entreprise qui n'expose pas ou ne commandite pas la conférence se greffe à l'expérience RIMS, souvent de manière agressive au moyen d'efforts de marketing de guérilla délibérément conçus pour détourner l'attention de RIMS. Ces pratiques nuisent à l'expérience RIMS ainsi qu'aux partenaires et entreprises qui investissent de façon importante dans l'ensemble de l'industrie en participant à RIMS. Merci de votre appui à RIMS et de vos efforts pour mettre fin à ces pratiques dommageables.